Classer les verbes d'action selon leur construction

Fiche

- Les verbes d'action (qui se distinguent des verbes d'état) peuvent être intransitifs, transitifs directs ou transitifs indirects.
  - Les verbes **intransitifs** ne sont suivis d'aucun complément d'objet. Il se suffisent à eux-mêmes et ne demandent pas de suite. Exemple : *Jean **dort** sous un arbre.*
  - Les verbes **transitifs directs** sont suivis d'un COD et peuvent être mis au passif. Exemple : *Zoé **fait** la vaisselle.* → *La vaisselle est faite par Zoé.*
  - Les verbes **transitifs indirects** sont suivis d'un COI, relié au verbe par une préposition. Exemple : *Léa **rêve de** son ami Léo.*

- **Attention**, un verbe peut admettre plusieurs constructions. Son sens varie selon la construction.

Ainsi :

- *sortir* est transitif ou intransitif. Exemples : *J'**ai sorti** le plat du four.* (transitif) *Monsieur **est sorti.*** (intransitif)
- *réfléchir* est transitif direct (TD) ou transitif indirect (TI). Exemples : *L'eau **réfléchit** le soleil.* (TD) *Je **réfléchis** au problème.* (TI)

© 2000-2025, Miscellane